

Mai 2017

Madame/Monsieur



Comme vous avez un enfant bénéficiaire ou en attente de services de réadaptation (orthophonie, ergothérapie, physiothérapie), nous vous écrivons pour vous mettre au courant des améliorations qui seront apportées prochainement à la prestation des services de réadaptation destinés aux enfants ayant des besoins particuliers au sein de votre collectivité.



Comme vous le savez peut-être, le gouvernement a lancé en 2014 la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers pour donner suite aux commentaires que nous avons reçus de la part de familles qui demandaient des services plus rapides, plus efficaces et mieux coordonnés. Il s'agit de services dont les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers ont besoin pour participer pleinement à la vie de leur famille, de leur école et de leur collectivité et pour atteindre leurs objectifs à l'âge adulte.



Une initiative clé de la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers est la prestation intégrée des services de réadaptation, notamment de physiothérapie, d'ergothérapie et d'orthophonie, offerts aux enfants et aux jeunes, de la naissance à la sortie de l'école.



Au cours de la dernière année, les fournisseurs de services, y compris les fournisseurs communautaires de services de rééducation de la parole et du langage pour les enfants d'âge préscolaire, les conseils scolaires de district, les centres d'accès aux soins communautaires et les centres de traitement pour enfants de collectivités de toute la province ont travaillé à l'élaboration de modes de prestation des services de réadaptation offerts aux enfants intégrés à l'échelle locale et axés sur la famille afin d'améliorer les expériences des services pour les familles et les résultats pour les enfants et les jeunes ayant des besoins particuliers. Dans le cadre de ce travail, les fournisseurs de services ont consulté les familles et les jeunes de nos collectivités pour recueillir leurs commentaires.



Quels sont les changements apportés?



Une fois les améliorations mises en œuvre, les enfants et les jeunes ayant besoin de services de réadaptation et leurs familles auront :



- Une expérience du service continue de la naissance à la fin de la scolarité, sans interruption de service au moment de la transition des enfants vers la scolarité ou entre fournisseurs de services;
- Un service axé sur les enfants, les jeunes et la famille tandis que les parents et les enfants/jeunes travailleront avec les fournisseurs de services et les éducateurs pour fixer des objectifs en fonction de leurs forces et de leurs besoins individuels;



- Un accès à un vaste éventail d'interventions d'excellente qualité (salle de classe, formation des parents, consultation des éducateurs) dans les cadres qui conviennent le mieux à leurs besoins et qui sont aussi commodes que possible pour les familles;
- Des services continus et uniformes tout au long de l'année civile, quels que soient les fournisseurs qui les offriront dans leur collectivité.

Suite à l'examen par les ministères des propositions locales initiales, les fournisseurs de services commencent à préciser leurs propositions en fonction des consultations avec les intervenants. Sur la base des commentaires recueillis, ils commenceront ensuite à élaborer des plans locaux pour la mise en œuvre de leurs nouveaux modèles locaux pour la prestation intégrée de services de réadaptation dans chaque collectivité.
new local models for the integrated delivery of rehabilitation services in each community.

Quand ces changements auront-ils lieu?

Ces changements seront introduits progressivement afin d'éviter que votre enfant subisse une interruption des services reçus dans la collectivité ou à l'école. Les familles en attente de services conserveront leur place sur la liste d'attente. Il n'y aura pas de réduction de la capacité de prestation des services suite à cette modification. La mise en œuvre des nouveaux modèles de prestation des services devrait commencer dès l'automne 2018.

Nous continuerons de collaborer avec l'ensemble des fournisseurs de services de la communauté pour veiller à ce qu'il n'y ait aucune lacune dans les services offerts à votre enfant et à ce que les changements se réalisent en douceur pour vous et votre famille.

Comment puis-je obtenir davantage de renseignements?

Nous continuerons de vous tenir au courant tout au long de l'élaboration du nouveau modèle dans votre communauté. Pour de plus amples renseignements ou pour toute question, veuillez communiquer avec votre fournisseur de services ou avec votre Conseil scolaire.

Vous pouvez aussi visiter le site internet www.children.gov.on.ca du ministère des services à l'enfance et la jeunesse.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de nos meilleurs sentiments.



Diane Walker, Directrice Exécutive
Centre des enfants Thunder Bay
Coprésident, Comité d'organisation
Services intégrés de réadaptation



Tina Bennett, Directrice
George Jeffrey Centre des enfants
Coprésident, Comité d'organisation
Services intégrés de réadaptation